

Mairie de GIGNAC



Département de l'Hérault

Recrute par voie de Mutation ou sur inscription sur la liste d'aptitude des lauréats au concours de Police Municipale

1 AGENT DE POLICE MUNICIPALE H/F

Au grade de : Gardien Stagiaire ou Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal.

Ville de plus de 6600 habitants en pleine expansion démographique, limitrophe de Montpellier, en bordure de l'A750, membre de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault, engagée au quotidien dans une stratégie territoriale de sécurité et de tranquillité publique, en partenariat avec la commune de Saint André-de-Sangonis (convention de mutualisation) et avec la Gendarmerie nationale (convention de coordination).

Missions : Au sein d'un service de Police Municipale de 8 agents armés, placé sous l'autorité du Chef de Service de Police Municipale, vous devrez :

- Exercer les missions dévolues à la police municipale à savoir les missions de sécurité, de sureté, de salubrité publique et de prévention nécessaires au bon maintien de l'ordre, de jour comme de nuit.
- Assurer une relation de proximité avec la population et les commerçants.
- Travailler en étroite collaboration avec la Gendarmerie dans le cadre de la convention de coordination.
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire (Police générale et spéciale).
- Sécuriser les écoles et les manifestations sportives, récréatives, culturelles les cérémonies officielles...
- Contrôler les infractions en matière de stationnement, de circulation, des débits de boissons, d'occupation du domaine public, d'urbanisme, de bruit...

Profils demandés :

Compétences requises :

- Savoir gérer les situations d'urgence et de conflits.
- Savoir pratiquer la médiation.
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir rendre compte.
- Maitriser les outils bureautiques (Word, Excel, progiciel...)
- **Etre obligatoirement titulaire d'un Permis B valide.**
- Si mutation :
 - Habilitation antérieure de port d'arme en catégorie B et D apprécié.
 - **F.C.O à jour.**
 - Maitrise des techniques GTPI.
 - Maitrise de la législation et la réglementation applicable aux fonctions du Policiers municipal.
 - Rédaction et transmission des écrits professionnels.

Qualités nécessaires à l'exercice de la fonction :

- Sens des responsabilités et du service public.
- Sens du travail en équipe.
- Capacités d'écoute et de diplomatie.
- Dynamisme, disponibilité, ponctualité et discrétion.
- Esprit d'initiative dans la mise en œuvre du travail.
- Adaptabilité face aux différentes situations, maîtrise de soi.
- Bonne capacité rédactionnelle,
- Bonne condition physique aux fins de mener à bien toutes missions dévolues à la fonction.

Conditions statutaires :

- Rémunération statutaire + Indemnité Spéciale de Fonction de 20 %.
- IAT
- Participation employeur sur mutuelle, contrat maintien salaire et maintien primes.
- Adhésion de la collectivité au COS Languedoc-Roussillon

Pour toutes informations concernant le Poste :

Contacteur BOUZID Didier / Police Municipale de Gignac : 04 67 57 84 57.

Adresse e-mail : cspm@ville-gignac.com

Poste à pourvoir au plus tôt

Merci de transmettre votre candidature au plus tôt en ligne

A l'attention de Monsieur le Maire

HOTEL DE VILLE

Place Auguste Ducornot

34150 GIGNAC

Adresses mail :

recrutement@ville-gignac.com

+

cspm@ville-gignac.com

Pièces à joindre à votre candidature :

Si liste d'aptitude

Lettre de motivation et CV

Attestation d'inscription sur liste d'aptitude.

Copie de votre permis de conduire.

Tout document que vous jugerez utile à votre candidature.

Si mutation

Lettre de motivation et CV

Copie de votre permis de conduire.

Dernier arrêté fixant votre situation administrative,

Les deux dernières évaluations professionnelles,

Copie de la prestation de serment et des agréments (Procureur et Préfectoral),

Dernier arrêté Préfectoral de Port d'arme,

Attestations CNFPT relatives aux formations (FCO-FPA, autres...)

Tout document que vous jugerez utile à votre candidature.